

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRÉSORERIE DE CHARTRES METROPOLE

8, imp du QUERCY

28115 LUCE CEDEX

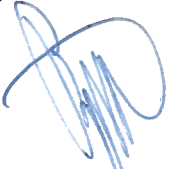




TÉLÉPHONE : 02 37 91 23 83

MÉL. : t028013@dgfip.finances.gouv.fr

Lucé, le 2 octobre 2019

OBJET : Délégations de signatures


Je vous informe que j'ai fixé comme suit, la liste de mes mandataires et l'étendue de leur pouvoir à compter du 1^{er} octobre 2019.

<u>Signature et paraphe</u>	<u>Délégation générale</u>
Regnier Isabelle  IR	Madame Regnier Isabelle, puis par ordre alphabétique Messieurs Stieglmann Rodolphe et Strehle Jérôme reçoivent procuration générale de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, de signer seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent. Ils reçoivent procuration pour agir en justice.
Stiegelmann Rodolphe  RS	
Strehle Jérôme  SS	
Boucher Claudine  CB	
Lefebvre Mathilde  M.L	
	Par ordre alphabétique, Mesdames Boucher Claudine et Lefebvre Mathilde en l'absence de Madame Regnier Isabelle et de Messieurs Stiegelmann Rodolphe et Strehle Jérôme adjoints reçoivent procuration générale de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions, de signer seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent. Ils reçoivent procuration pour agir en justice.

Cherrier Stéphanie SC.



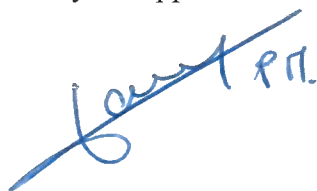
Dube Sophie ST



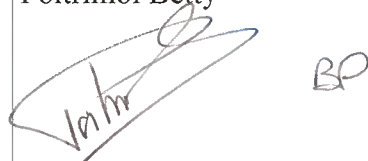
Gateau Maryse



Maurey Philippe



Poitrimol Betty



Par ailleurs, par ordre alphabétique, les agents suivants reçoivent procuration pour signer tout document ayant trait à leur secteur d'activité. Ils reçoivent procuration pour agir en justice, sous réserve de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de Madame Regnier Isabelle et de Messieurs Stiegelmann Rodolphe et Strehle Jérôme adjoints ou de mesdames Boucher Claudine et Lefebvre Mathilde.

Vous trouverez, à l'appui du nom de chacun de mes mandataires, un spécimen de signature, à laquelle je vous prie d'accorder foi comme à la mienne.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

L'Administrateur des Finances Publiques Adjoint.



Christian VALERIAUD
Trésorier de Chartres métropole

